

Le Crédit Mutuel Arkéa affiche des ratios de solvabilité très supérieurs aux exigences prudentielles fixées par la BCE pour 2025

Brest, le 10 janvier 2025 – Le Crédit Mutuel Arkéa a reçu la notification par la Banque Centrale Européenne des exigences prudentielles applicables en 2025, suite au résultat du processus de surveillance et d'évaluation prudentielle (Supervisory Review and Evaluation Process, SREP) conduit en 2024. Les exigences de fonds propres applicables à ce titre au Crédit Mutuel Arkéa pour 2025 ont été revues à la baisse, témoignant de la solidité financière et de la gestion rigoureuse du groupe.

L'exigence de fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1, CET1)⁽¹⁾ que le Crédit Mutuel Arkéa doit respecter, sur base sous consolidée, est de 9,27 % à compter de janvier 2025, dont :

- 1,27 % au titre de l'exigence Pilier 2 (Pillar 2 Requirement, P2R) ;
- 2,50 % au titre du coussin de conservation ;
- 1,00 % au titre du coussin contra-cyclique.

L'exigence globale de solvabilité est fixée à 13,75 % y compris 2,25 % de P2R⁽¹⁾.

Avec des ratios au 30 juin 2024 de 16,8% pour le ratio CET1⁽²⁾ et de 20,6% pour le ratio de solvabilité global⁽²⁾, le Crédit Mutuel Arkéa se situe à un niveau très supérieur aux exigences prudentielles de fonds propres applicables à compter de janvier 2025.

(1) L'exigence de fonds propres est calculée hors recommandation Pilier 2 (Pillar 2 Guidance, P2G).

(2) Les ratios sont calculés avec intégration du résultat intermédiaire net de dividendes.

À propos du groupe Crédit Mutuel Arkéa

Le groupe coopératif Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir...). A fin 2023, il compte plus de 11 400 salariés, 2 600 administrateurs, plus de 5,1 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et affiche un total de bilan de 191,6 milliards d'euros.

Premier groupe bancaire à se doter d'une Raison d'être en 2019, le Crédit Mutuel Arkéa est devenu une entreprise à mission en 2022 et s'engage au travers de son plan stratégique "Transitions 2024" à pratiquer une finance au service des territoires et de leurs acteurs afin de se positionner comme le partenaire financier agile et innovant des transitions d'avenir.

Présent sur l'ensemble du territoire national, le Crédit Mutuel Arkéa a fait le choix de maintenir ses centres de décisions en région. Il est un acteur majeur de la création d'emploi sur ses territoires, et s'appuie sur une dynamique de recrutement continue. Le groupe a acquis la conviction que le développement local ne peut se faire qu'en alliant le financier et l'extra-financier. C'est la raison pour laquelle Crédit Mutuel Arkéa est la première banque française à avoir développé une méthode inédite de calcul de la performance globale. Cela lui permet de prendre en compte l'ensemble des impacts financiers, sociaux, sociétaux et environnementaux de ses activités et celles de ses parties prenantes.

Contact presse : Solen Deltour - 06 30 80 38 78 - solen.deltour@arkea.com



Suivez-l'actualité du Crédit Mutuel Arkéa sur les réseaux sociaux

cm-arkea.com